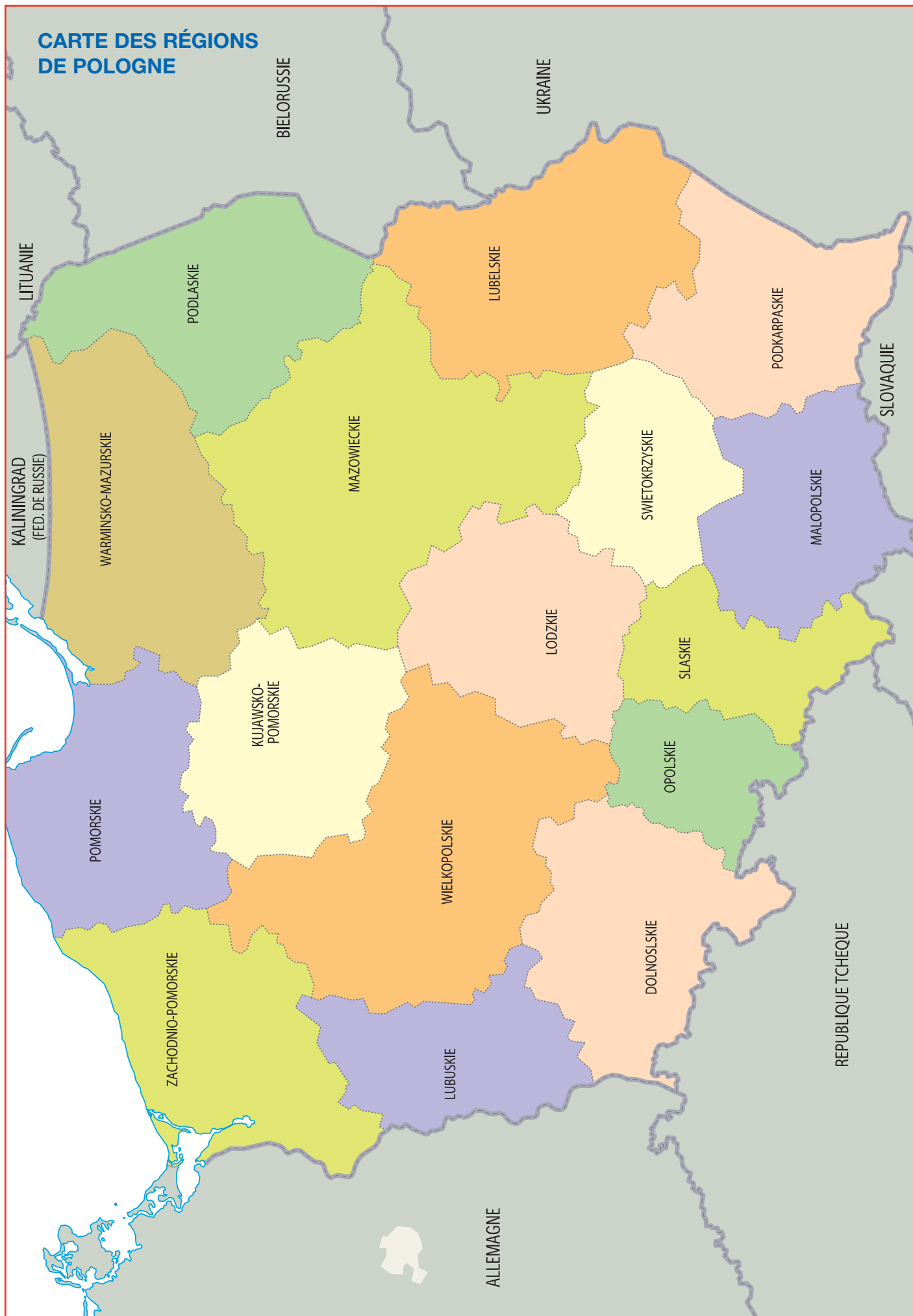




CARTE DES RÉGIONS DE POLOGNE



SOMMAIRE



PARTIE 1
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POLONAIS **page 04**

- 1 Quelques données démographiques et économiques générales
- 2 L'éducation en Pologne

PARTIE 2
LES ACTEURS ÉTRANGERS DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE EN POLOGNE **page 08**

- 1 L'Allemagne, une destination en perte de vitesse
- 2 Le Royaume-Uni, une augmentation spectaculaire depuis 4 ans
- 3 Les Etats-Unis, un choix moins attractif
- 4 L'Autriche, une progression remarquable

PARTIE 3
LA FRANCE ET SON DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ **page 12**

- 1 Les étudiants polonais en France
- 2 La mobilité Erasmus
- 3 Les outils de la coopération

PARTIE 4
PERSPECTIVES **page 17**

- 1 Le *Triangle de Weimar*
- 2 Manifestations ponctuelles
- 3 Création d'un *Club France* en Pologne

ANNEXE **page 18**
 Formations universitaires francophones en Pologne



PARTIE 1

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POLONAIS

1. Quelques données démographiques et économiques générales

Un potentiel de croissance de la population étudiante

En 2008, la Pologne compte 37 926 870 habitants.

Les prévisions pour 2030 font apparaître une baisse du nombre d'habitants et un vieillissement de la population. Cette baisse est aussi notable dans les prévisions de l'évolution de la population des 15-24 ans.

Evolution de la population

	Population totale	Population âgée de moins de 15 ans (en pourcentage de la population totale)	Population âgée de 65 ans et plus (en pourcentage de la population totale)
2008	37 926 870	15%	13%
Prévision 2030	36 500 860	14%	23%

Source : OCDE

Projection 2015-2030

	2015	2020	2025	2030
Prévision de l'évolution de la population des 15-24 ans	4 411 000	3 746 000	3 609 000	3 644 000

Source : ONU

L'accroissement du nombre d'étudiants polonais est cependant remarquable (+ 36% en 2008 vs. 2000) avec, à l'intérieur de cette population étudiante, l'accroissement du nombre d'étudiants polonais en mobilité (+ 82% sur la même période). Même si l'on constate une stagnation, voire

une légère baisse, des étudiants en 2008 par rapport à 2007, le pourcentage d'étudiants polonais en mobilité se maintient, manifestant une volonté certaine de poursuivre ses études à l'étranger.

04

Population étudiante 2008

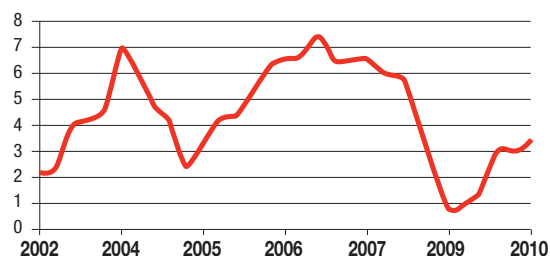
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2000-2008
Total des étudiants polonais	1 579 571	1 774 985	1 906 268	1 983 360	2 044 298	2 118 081	2 145 687	2 146 926	2 146 926 ^a	36%
Etudiants polonais en mobilité internationale	17 901	20 114	23 177	26 960	28 058	30 975	30 811	32 889	32 599	82%
% d'étudiants polonais en mobilité	1,1%	1,1%	1,2%	1,4%	1,4%	1,5%	1,4%	1,5%	1,5%	

^a Chiffre de 2007 - Source : UNESCO

La Pologne, seul pays de l'Union européenne à afficher une croissance de son PIB en 2009

L'économie polonaise a bénéficié des effets de l'adhésion à l'Union européenne, dès la première année de son adhésion, avec une croissance en 2004 de 5,3%. Malgré la crise économique, le taux de croissance du PIB polonais est resté positif en 2009.

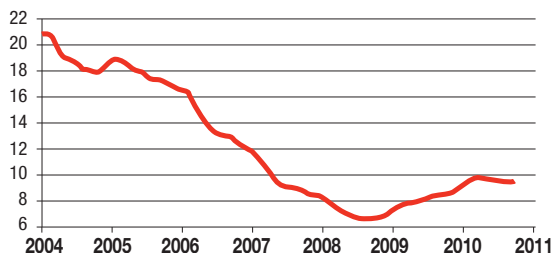
Croissance du PIB en %



Source : Office statistique national de Pologne

Le taux de chômage a baissé de manière spectaculaire et a continué de décroître de 2004 à 2008. Même s'il semble progresser à nouveau depuis la fin 2008, il serait en train de se stabiliser à moins de 10% en prévision 2011.

Taux de chômage en %



Source : Eurostat

2. L'éducation en Pologne¹

En termes de niveau d'éducation, les tendances récentes sont encourageantes puisque la progression annuelle moyenne des effectifs des diplômés de l'enseignement supérieur a dépassé 6% entre 1998 et 2006, selon le dernier rapport de l'OCDE². Cependant, seulement 30% des 25-34 ans sont actuellement diplômés de l'enseignement supérieur. Ce taux est inférieur d'environ quinze points à celui de la France et est en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE. En outre, la structure des dépenses publiques n'est pas favorable au développement de l'enseignement supérieur.³

Le système d'enseignement supérieur

Selon les statistiques de l'UNESCO, aujourd'hui, la Pologne compte 2 146 926 étudiants et 456 établissements d'enseignement supérieur dont 131 établissements publics et 325 établissements privés.

L'enseignement supérieur se divise entre universités, universités techniques et polytechniques, académies, collèges de formation des maîtres et de très nombreuses écoles supérieures professionnelles généralement privées.

Universités, universités techniques et académies d'économie rassemblent à elles seules les deux-tiers de la population étudiante. Un nombre très important d'établissements privés, notamment ceux qui sont localisés dans de petites villes, attirent un nombre croissant d'étudiants. Ces établissements comptent parfois plusieurs milliers d'étudiants et peuvent donc avoir une taille aussi importante que certaines universités.

Les universités

Une université est un établissement d'enseignement supérieur dont les composantes sont habilitées à délivrer le Doctorat dans au moins 12 disciplines, dont (au moins) 2 disciplines relevant des sciences humaines et sociales, 2 relevant des mathématiques ou sciences

physiques, 2 en biologie ou chimie, 2 en droit ou sciences économiques.

La Pologne compte aujourd'hui 18 universités pluridisciplinaires, de taille importante, réparties sur tout le territoire, parfois avec des antennes délocalisées. Certaines sont de création récente (Zielona Gora, Rzeszow), résultat de la fusion de divers établissements. D'autres ont une ancienneté prestigieuse, comme l'Université Jagellonne de Cracovie : créée en 1364, elle fut, après Prague, la seconde université d'Europe Centrale.

Toutes les universités sont publiques, à l'exception de l'Université Catholique de Lublin (KUL). Elles sont généralement de grande taille. Leur gestion exige une forte déconcentration interne, facteur d'autonomisation des composantes.

Le paysage universitaire n'est pas figé : l'Université Jagellonne (Cracovie) a connu par exemple une forte augmentation des effectifs étudiants ces dernières années. A l'inverse, l'Université de Bydgoszcz semble avoir beaucoup perdu de son attractivité.

Les universités techniques et polytechniques

Les ingénieurs polonais sont formés dans les universités techniques. L'université technique est habilitée à délivrer le Doctorat dans au moins 12 disciplines (université polytechnique : 6), dont au moins 8 disciplines techniques (polytechnique : 4). On les trouve dans les villes universitaires importantes mais aussi dans quelques villes plus petites (Kielce, Czestochowa...). L'éventail des formations est souvent très ouvert. Ces établissements sont considérés par les étudiants comme plus exigeants que les universités généralistes : l'enseignement y est à la fois théorique et pratique.

Depuis plusieurs années, les universités techniques connaissent une baisse régulière du nombre de leurs étudiants, exprimant une certaine désaffection au profit des sciences humaines et sociales.

Les académies

Il s'agit d'établissements publics spécialisés : agriculture, économie, médecine, etc. Le terme académie prêtant à confusion, ces établissements tendaient à s'autoqualifier d'universités (exemple : Université d'économie de Poznan). La loi précise désormais la terminologie : la dénomination université est réservée à un établissement délivrant le Doctorat dans au moins 6 disciplines (académie : 2 disciplines scientifiques), 4 au moins relevant du domaine de spécialisation.

Les académies sont spécialisées, le registre des spécialités étant souvent très large. L'Académie d'agriculture de Varsovie (SGGW), par exemple, n'a rien d'une école d'agriculture : on y forme aussi bien des vétérinaires que des économètres, des sociologues du monde rural que des zoologues.

¹ Toutes les informations qui suivent sont tirées pour l'essentiel de la Fiche Curie pour la Pologne, mise à jour en mai 2010.

² Source : OCDE, *Etudes économiques*, avril 2010.

³ Les dépenses annuelles par étudiant dans l'enseignement supérieur sont de 40% plus élevées que dans l'enseignement primaire contre une différence de 90% dans les pays de l'OCDE.

Les autres établissements : les collèges de formation des maîtres (NKJO) et les très nombreuses écoles supérieures professionnelles généralement privées

Ces établissements délivrent un diplôme au niveau bac+3 (*licencjat*) ; quelques-uns (en 3 ans et demi ou 4 ans), un diplôme d'ingénieur (*inzynier*). Un système de passerelles permet une poursuite d'études au niveau supérieur, dans un autre établissement. Certains établissements d'enseignement privés peuvent être d'excellente qualité.⁴

Les grades universitaires

La Pologne est désormais intégrée au processus de Bologne : les diplômes obéissent au schéma LMD, depuis la loi de 2005.

- La Licence (*licencjat*) est une création récente (1992). Elle se développe à partir de 1997, avec les écoles supérieures professionnelles. Mais elle s'impose difficilement dans les universités. Car le standard polonais est bien le *magister*, obtenu à bac+5 : c'est clairement l'aspiration des étudiants, y compris des licenciés des écoles supérieures professionnelles.

Désormais la Licence sera obligatoirement délivrée par les établissements. Six exceptions portent cependant sur des champs disciplinaires dans lesquels 3 années d'études ne confèrent pas une formation suffisante : médecine, pharmacie, odontologie, études vétérinaires, psychologie et droit.

- Le *magister* constitue donc le diplôme de référence. Même les ingénieurs (formés en 3 ans et demi ou 4 ans) poursuivent régulièrement jusqu'à ce grade pour avoir le titre de *magister-inzynier*. C'est à ce point que plusieurs universités techniques ne délivrent pas actuellement le titre d'ingénieur (*inzynier*), mais seulement le *magister-inzynier*, au terme de 5 (parfois 6) ans d'études.
- La réglementation du Doctorat, auparavant régi par des textes spécifiques, est désormais intégrée à la loi de 2005. Ce n'est pas le titre universitaire le plus élevé : suivant la tradition germanique, la Pologne a conservé le titre de docteur habilité, généralement exigé pour prétendre au poste de professeur. La durée du Doctorat est très variable, mais les Doctorats sont généralement obtenus après moins de 5 ans d'études.

Tableau comparatif des diplômes, titres et grades attribuables en Pologne et en France

Crédits ECTS	Pologne	Crédits ECTS	France	
270-360	DOKTOR	300	DOCTORAT	
210-240	MAGISTER	240	MASTER	INGÉNIEUR
180	INZYNIER	180		
	LICENCJAT	120	LICENCE	
		60	DUT, BTS	
	MATURA ⁵		BACCALAUREAT	

Répartition géographique

Dans ce paysage, la place de Varsovie est évidemment importante. Suit un peloton d'importantes régions universitaires : Silésie (Katowice), Cracovie, Poznan et Wroclaw. Plus loin, un petit groupe au voisinage de 100 000 étudiants : Lodz, Lublin, puis Szczecin et Gdansk. L'image est plutôt celle d'un réseau universitaire décentralisé, pavant l'ensemble du territoire, avec de grosses universités provinciales.

L'évolution de la demande

Depuis 10 ans, la demande des étudiants a beaucoup évolué. La place occupée par les sciences sociales-droit-gestion a beaucoup augmenté pour se stabiliser aux environ de 40 %, l'économie et la gestion attirant à elles seules plus d'un étudiant sur cinq (23%). A l'inverse, après une forte diminution, le nombre d'étudiants désirant poursuivre des études scientifiques tourne autour de 13%. Les effectifs dans le domaine de l'informatique et dans celui de la médecine continuent à progresser.

⁴ Ainsi le Collegium Civitas à Varsovie, créé par des membres de la PAN (Polska Akademia Nauk), l'Académie des Sciences polonaise.

⁵ L'étudiant entrant dans l'enseignement supérieur est titulaire de la matura, l'équivalent du baccalauréat.

La répartition des étudiants par disciplines entre 1990-1991 et 2008-2009 (en %)

Disciplines	1990-1991	2002-2003	2007-2008	2008-2009
Pédagogie	14,2	11,4	12	11,8
Arts et sciences humaines	16,2	8,9	10	9,5
Sciences sociales, droit, gestion	22,3	41,9	41,2	41,2
Environnement, mathématiques, statistiques	5,5	6,3	9,3	8,9
Santé et services sociaux	10,1	2,7	5,87	6,3
Etudes techniques	17,9	14,2	13,26	13,6
Agriculture	7,2	2,1	2,17	2,06
Autres	4,6	12,5	6,2	6,64
Total	100	100	100	100

Source : Office national des statistiques de Pologne - Fiche Curie Pologne, mai 2010

Les étudiants en mobilité internationale en Pologne : poids de la zone traditionnelle d'influence

En 2007-2008, la Pologne a accueilli 14 965 étudiants étrangers⁶. Ils viennent essentiellement d'Europe (9 763, hors Erasmus). Ils sont prioritairement originaires d'Ukraine (2 877), de Biélorussie (1 922) et de Norvège (1 014), mais il faut noter l'importance des contingents de certains pays plus éloignés : Etats-Unis (965), Kazakhstan (426) ou Canada (375). L'Asie est assez fortement représentée (2 858 étudiants). Le flux français est très faible : environ 600 étudiants, étudiants Erasmus inclus.

La situation de l'enseignement supérieur : un train de réformes⁷

Dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, la Pologne s'est hissée au rang des pays dotés d'un système d'enseignement supérieur moderne. Cinq ans après l'entrée en vigueur de la loi sur l'enseignement supérieur polonais en 2005, un certain nombre de points semblent acquis :

- l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur ;
- le principe d'un financement concurrentiel et préalablement affecté ;
- les dispositifs d'évaluation de la qualité élaborés et mis en œuvre dans l'esprit des bonnes pratiques définies au niveau international.

En outre, la mise en place du système LMD et des crédits transférables (ECTS) s'est faite dans un délai raisonnable.

Les aides communautaires ont eu un effet de levier sur le processus de réforme de l'enseignement supérieur dans lequel la Pologne s'est engagée depuis 2005. Les fonds dédiés à l'enseignement supérieur dans le cadre de l'aide communautaire pour la période 2007-2013 ont pu être alloués aux investissements dans l'infrastructure des universités ou plus récemment à la construction de laboratoires, d'amphithéâtres ou à la modernisation de l'équipement des salles de cours.

Des marges de progression

L'enseignement supérieur polonais, toutefois considéré comme trop théorique, manque de liens avec le marché du travail.

Le gouvernement polonais a également pris conscience d'un manque d'outils pour piloter le système universitaire. Il est actuellement question de créer une Agence nationale qui reprendrait certaines des activités de la Fondation Perspektywy, organisme privé qui s'occupe actuellement de l'enseignement supérieur, par défaut d'une structure gouvernementale.

Par ailleurs, les frais de scolarité ne sont pas équitables (60% des étudiants ne bénéficient pas de la gratuité) et l'organisation de la carrière des enseignants chercheurs est archaïque.

La mobilité internationale se fait davantage dans le sens Pologne/pays étrangers que l'inverse, même si on constate un accroissement du nombre d'étudiants français en Pologne dans le cadre des échanges Erasmus.

Enfin, la place de la Pologne dans les classements internationaux n'est pas bonne : les deux meilleures universités polonaises sont au 300^e et 400^e rang mondial, selon le classement de Shanghai.

Une nouvelle réforme en cours

Le processus de réforme initié par le gouvernement polonais au printemps 2009 devrait permettre de poursuivre le processus de modernisation amorcé par la mise en place de la loi sur l'enseignement supérieur de 2005.

L'OCDE, dans son rapport *Etudes économiques* (avril 2010) préconise également quelques mesures à intégrer dans la prochaine réforme, notamment :

- ouvrir les établissements privés à l'offre de financement public ;
- simplifier l'accès aux prêts étudiants ;
- garantir la transparence et l'égalité dans l'accès à la carrière universitaire.

⁶ Source : UNESCO.

⁷ Source : Ministère des Affaires étrangères et européennes, 2010.

Le rapport de l'OCDE souligne également que la Pologne a besoin de renforcer les liens entre les universités et le marché du travail, en particulier l'industrie. En effet, l'offre de main d'œuvre qualifiée est jugée insuffisante par les investisseurs, avec une inadéquation entre les

compétences requises par les entreprises et celles assurées par le système d'enseignement supérieur. En outre, l'enseignement professionnel supérieur fonctionne mal et ne satisferait pas non plus à la demande de main d'œuvre du marché polonais.

PARTIE 2

LES ACTEURS ÉTRANGERS DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE EN POLOGNE

En 2008, les étudiants polonais en mobilité ont majoritairement étudié en Allemagne pour près de 11 000 d'entre eux, une destination historique et géographique "naturelle", puis au Royaume-Uni.

La France arrive en troisième position mais elle est talonnée par les États-Unis. L'Autriche arrive quant à elle en cinquième position de pays d'accueil des étudiants polonais.

Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants polonais en mobilité (2004-2008)

	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2004-2008
Allemagne	15 417	15 893	13 287	12 592	10 797	-30%
Royaume-Uni	964	2 183	4 325	6 768	8 572	789%
France	3 270	3 217	3 427	3 396	3 260	0%
États-Unis	2 913	2 988	3 127	2 872	2 734	-6%
Autriche	1 357	NC	1 341	1 472	1 637	21%

NC : non communiqué - Source : UNESCO

1. L'Allemagne, une destination en perte de vitesse

Le DAAD en Pologne dispose d'un bureau de 6 personnes à Varsovie et de représentants du DAAD dans les universités polonaises grâce à la présence de 19 lecteurs et de 6 assistants. Le site du DAAD existe en polonais : www.daad.pl.

De manière classique, le DAAD :

- informe les étudiants sur les études, la recherche et les bourses ;
- attribue des bourses (aux étudiants, aux jeunes diplômés, aux doctorants et aux enseignants-chercheurs) ;
- soutient la coopération universitaire polono-allemande.

En outre, le DAAD gère depuis 2003 l'association des anciens boursiers.

Il est vrai que pour l'Allemagne, la Pologne, avec l'accueil de près de 11 000 étudiants, est un pays important puisqu'elle fournit la deuxième population étudiante après la Chine (22 000 étudiants). Le nombre d'étudiants polonais en Allemagne a cependant chuté de 30% depuis 2004⁸.

⁸ La chute du nombre d'étudiants polonais en 2006 est liée aux modifications de la collecte des données par l'UNESCO qui affiche pour l'Allemagne des données sur la base du pays où les étudiants étaient scolarisés auparavant. Les étudiants issus de l'immigration et qui n'ont pas la nationalité allemande sont donc exclus depuis cette date.

Les 5 premiers pays d'origine des étudiants en mobilité en Allemagne

	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2004-2008
Chine	25 284	27 129	24 221	23 791	21 977	-13%
Pologne	15 417	15 893	13 287	12 592	10 797	-30%
Fédération de Russie	11 462	12 158	11 974	12 047	9 795	-15%
Bulgarie	12 116	12 913	12 111	11 486	9 794	-19%
Turquie	27 582	25 421	7 107	7 165	8 899	-68%

Source : UNESCO



Brochure sur les bourses du DAAD en polonais



Brochure sur les études en Allemagne en anglais



Plaquette d'information en polonais

2. Le Royaume-Uni, une augmentation spectaculaire depuis 4 ans

Le British Council est implanté en Pologne depuis 1938, dès l'origine avec un bureau à Varsovie puis, plus récemment, à Cracovie (1999). Il a installé des Bibliothèques British Council dans 8 universités polonaises et des centres d'examens à l'intérieur de 21 universités. Ces centres permettent aux étudiants polonais de passer les examens d'entrée dans les universités anglaises.

Le British Council n'accueille pas habituellement les étudiants dans ses locaux, mais chaque année il organise un salon d'éducation où les jeunes Polonais ont la possibilité de rencontrer directement les représentants des universités britanniques.

Le British Council s'appuie essentiellement sur son site internet pour donner une large information aussi bien sur la vie au Royaume-Uni que sur le système d'enseignement supérieur et le contenu des études⁹. En revanche, il donne peu d'informations sur les bourses. Celles-ci sont reléguées en chapitre FAQ et les informations sont données simplement par des liens vers des sites en anglais, non traduits en polonais et sans explications préalables. Ce manque d'information peut également se constater sur le site de l'Ambassade qui ne donne aucune indication sur les bourses.

Le Royaume-Uni accueille toutefois un nombre spectaculairement croissant d'étudiants polonais : de 964 étudiants en 2004 à 8 572 en 2008¹⁰ ; la Pologne est ainsi pour le Royaume-Uni le 13^e pays d'origine au niveau mondial.

⁹ www.britishcouncil.org/pl/poland.htm.

¹⁰ Source : UNESCO.

Les 5 premiers pays d'origine des étudiants en mobilité du Royaume-Uni

	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2004-2008
Chine	47 738	52 677	50 753	49 594	45 356	-5%
Inde	14 625	16 685	19 204	23 833	25 901	77%
Irlande	14 713	16 345	16 790	16 254	15 261	4%
Etats-Unis	13 381	14 385	14 755	15 956	13 895	4%
Allemagne	12 096	12 553	13 267	14 011	13 625	13%
13 ^{ème} rang Pologne	964	2 183	4 325	6 768	8 572	789%

Source : UNESCO

Salon de l'éducation au Royaume-Uni organisé à Varsovie en décembre 2010 (27 universités britanniques étaient inscrites pour rencontrer les étudiants polonais sur place)

<http://www.britishcouncil.org/pl/poland.htm>

10

3. Les Etats-Unis, un choix moins attractif

Le dispositif des Etats-Unis pour attirer les étudiants polonais passe par l'action de la Commission Fulbright implantée en Pologne depuis 1959.

www.fulbright.edu.pl

La Commission Fulbright propose notamment des bourses d'une durée de 6 à 9 mois pour les étudiants de niveau post doctoral inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ou associés à un centre de recherche polonais. En Pologne, la Commission Fulbright héberge le *Educational Advising Center*, un des 450 centres à travers le monde liés au bureau des Affaires éducatives et culturelles du Département d'Etat. Ce centre donne des informations sur les établissements d'enseignement supérieur américains. Une personne est chargée d'animer le programme de bourses.

Les Etats-Unis ont également un conseiller éducatif à l'Ambassade des Etats-Unis à Varsovie et un au Consulat de Cracovie. Ces conseillers informent les étudiants polonais sur le système d'enseignement supérieur aux Etats-Unis ou sur la vie locale.



www.educationusa.info

Enfin, l'Ambassade a développé une association d'alumni depuis 1993. Elle s'appuie sur un site internet pour mettre en relation les anciens étudiants bénéficiaires de bourses, aider ceux qui s'apprentent à partir mais aussi inciter à recruter de nouveaux participants¹¹.



http://poland.usembassy.gov/poland/state_alumni.html

La Pologne est un pays d'origine de faible importance pour les Etats-Unis puisque les étudiants polonais viennent en 38^e position, loin derrière la Chine ou l'Inde pour ne citer que les deux plus importants pays d'origine.

Depuis un pic en 2006, on constate une baisse du nombre d'étudiants polonais aux Etats-Unis¹². Au sein de cette population en mobilité, 46% des étudiants polonais vont aux Etats-Unis au niveau *undergraduate* et 35% au niveau *graduate*¹³.

Les 5 premiers pays d'origine des étudiants en mobilité des Etats-Unis

	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2004-2008
Chine	87 943	92 370	93 672	98 958	110 246	25%
Inde	79 736	84 044	79 219	85 687	94 664	19%
Corée du Sud	52 484	55 731	61 117	63 772	69 198	32%
Japon	40 835	44 092	40 086	36 062	34 010	-17%
Canada	27 017	29 391	29 203	28 905	29 082	8%
38^{ème} rang : Pologne	2 913	2 988	3 127	2 872	2 734	-6%

Source : UNESCO

4. L'Autriche, une progression remarquable

L'Agence nationale pour la coopération et la mobilité internationale en Autriche, l'OEAD, a implanté 6 lecteurs de la langue allemande dans 6 universités polonaises ou facultés de langues, notamment dans les instituts des études germaniques, et dans différentes villes (Varsovie, Cracovie, Lodz, Poznan, Torun et Wroclaw). Ces lecteurs, en général en poste pendant quelques années, peuvent servir de relais efficace pour la promotion de l'enseignement supérieur autrichien en Pologne. L'OEAD ne propose pas de site en langue polonaise. L'ambassade d'Autriche quant à elle communique très peu d'informations, elle se contente d'une page avec des liens vers les sites en allemand.



www.oead.ac.at

¹¹ http://poland.usembassy.gov/poland/state_alumni.html.

¹² Source : UNESCO.

¹³ Le solde concerne les non-degree courses et des cours de Optional Practical Training. Source Institute for International Education, Open Doors 2010.

Le Forum autrichien de la culture en Pologne peut aussi être une source d'indications pour les étudiants polonais sur les études en Autriche ou sur les bourses. Une information assez détaillée est donnée à travers trois pages en polonais sur les études de niveau doctoral ou liées à la recherche. Ces pages renvoient sur les sites de bourses pour chercheurs et doctorants, type Euraxess. A noter qu'à l'intérieur du Forum, une personne est dédiée pour donner des renseignements aux étudiants polonais intéressés par un séjour d'études en Autriche.

Cette politique explique peut-être la croissance du nombre d'étudiants polonais en Autriche, en augmentation de 21% depuis 2004. Il est d'ailleurs remarquable que cette croissance se retrouve sur tous les premiers pays d'origine des étudiants étrangers en Autriche (cf. tableau ci-dessous). La Pologne, avec 1 637 étudiants vient en 5^e position de pays d'origine.



Site internet de l'Ambassade d'Autriche en Pologne www.bmeia.gv.at/pl/ambasada/warszawa.html

Les 5 premiers pays d'origine des étudiants en mobilité en Autriche

	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2004-2008
Allemagne	6 116	ND	10 174	12 386	17 464	186%
Italie	6 240	ND	6 188	6 209	6 733	8%
Bosnie-Herzégovine	1 732	ND	2 392	2 582	2 742	58%
Turquie	2 018	ND	2 070	2 245	2 346	16%
Pologne	1 357	ND	1 341	1 472	1 637	21%

ND : non disponible - Source : UNESCO

PARTIE 3

LA FRANCE ET SON DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ

1. Les étudiants polonais en France

Selon les statistiques de l'Unesco, la France représente le 3^e pays de destination des étudiants polonais après l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Un nombre d'étudiants polonais en France en diminution entre 2006 et 2009

Le nombre d'étudiants polonais en France s'élève à 3 202 en 2009-2010¹⁴. Parmi ces étudiants, 83% d'entre eux, soit 2 662, sont inscrits à l'université. On constate cependant une diminution de 16% des effectifs en université sur la période 2006 à 2009.

Cette baisse peut s'expliquer par un certain nombre de facteurs liés à l'apprentissage du français ou à la réputation de la France en matière d'accueil et de logements étudiants.

Des étudiants plus diplômés

On peut toutefois souligner que la population étudiante en mobilité vers les universités françaises devient plus diplômée puisque c'est essentiellement le niveau d'étudiants en Licence qui recule (-36%) alors que le niveau d'étudiants en Master est presque stable (-3%) et que le niveau des étudiants en Doctorat augmente de manière significative (+19%).

¹⁴ Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP. Hors formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

Evolution des effectifs des étudiants polonais dans les universités françaises par niveau (2006-2009)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Evolution 2006-2009
Total	3 188	3 077	2 848	2 662	-16%
Niveau L	1 524	1 401	1 133	982	-36%
Niveau M	1 382	1 383	1 394	1 344	-3%
Niveau D	282	293	321	336	19%

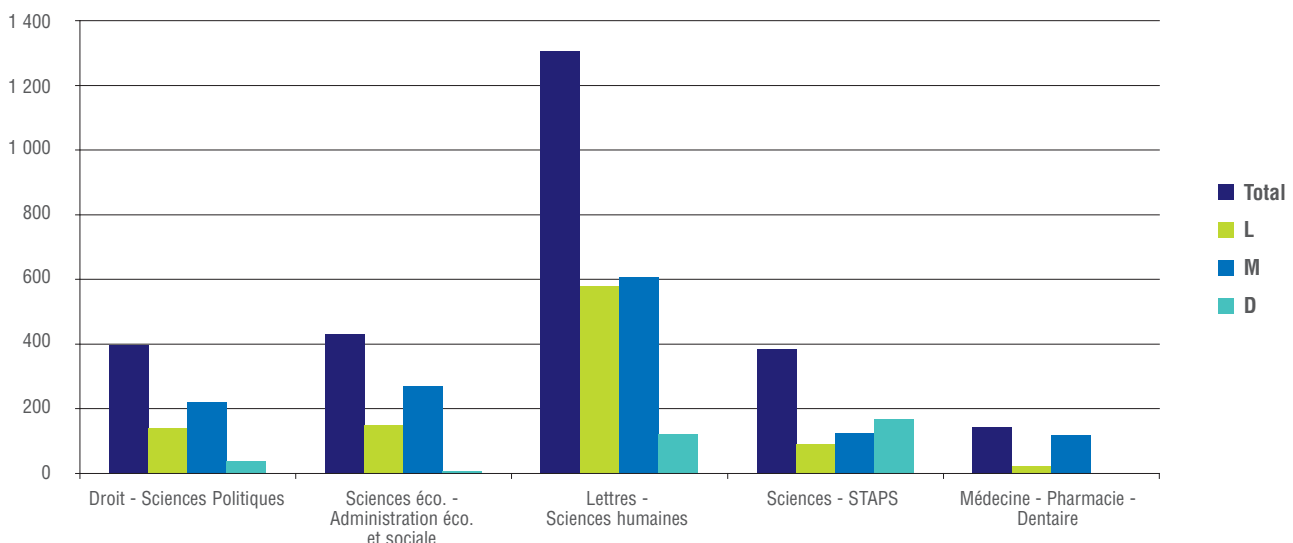
Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

Domination de la filière lettres et sciences humaines au niveau Licence et Master, domination de la filière sciences au niveau Doctorat

La filière lettres et sciences humaines accueille presque 50% des étudiants. Elle domine particulièrement pour les niveaux Licence et Master. Elle passe en deuxième position au niveau Doctorat. En effet, la filière sciences accueille 50% des étudiants polonais au niveau Doctorat.

Les autres filières (hors médecine, pharmacie, dentaire) concernent globalement 15% des étudiants. Il existe là encore des différences selon les niveaux. Ainsi les filières droit-sciences politiques et sciences économiques sont mieux représentées au niveau Master. La filière sciences quant à elle accueille en pourcentage moins d'étudiants pour les niveaux Licence et Master.

Répartition par discipline et par niveau des étudiants polonais dans les universités françaises (2009-2010)



Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

Popularité des académies d'Ile-de-France

On note une forte concentration des académies qui accueillent les étudiants polonais, puisque à elles seules les académies de Paris, Versailles et Créteil en accueillent plus de 40%.

En dehors de cette implantation, la répartition des académies est fragmentée sur tout le territoire français : seules les villes de Lyon et Strasbourg émergent réellement avec respectivement 9% et 6%. Les autres villes se situent globalement en dessous de 5%.

2. La mobilité Erasmus

La Pologne, premier pays d'accueil parmi les pays d'Europe de l'Est auprès des étudiants Erasmus français

Entre 2005 et 2008, il y a eu globalement plus d'étudiants Erasmus sortants de France qu'il n'y a eu d'étudiants Erasmus entrants en France.

Les échanges entre la France et la Pologne dérogent à cette règle : pour 1 090 étudiants Erasmus polonais entrants en France, il y a 539 étudiants Erasmus français en Pologne.

Cependant, les étudiants polonais sont légèrement moins nombreux à être venus en France en 2008 par rapport à 2005 (-2,3%), alors que les étudiants français sont plus nombreux à être allés étudier en Pologne (+17,4% vs. 2008).

On constate en effet qu'en dix ans la population Erasmus dans les nouveaux pays membres de l'Union européenne a été multipliée par 4, passant de 4 000 à 16 000 étudiants¹⁵. Parmi les raisons de ce succès, on évoquera le coût de la vie en Pologne inférieur à celui des pays de l'Europe de l'Ouest, la qualité des infrastructures et des programmes pensés pour une population étudiante en

mobilité, avec des cursus proposés en anglais, ou les politiques de double diplômes comme par exemple entre l'Allemagne et la Pologne.

Il faut malgré tout relativiser le poids de cette tendance : l'attractivité de la Pologne pour les étudiants français reste limitée avec moins de 600 étudiants Erasmus français en Pologne en 2008-2009 (10^e position dans les pays d'accueil). A l'inverse, les étudiants polonais qui représentent, en 2008-2009, un peu plus d'un millier d'étudiants, viennent en 5^e position en nombre d'étudiants Erasmus entrants en France.

Mobilité entrante et sortante Erasmus (2005-2008)

Les 10 premiers pays d'origine des étudiants Erasmus en France

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	Evolution 2005-2008
Allemagne	4 498	4 319	4 212	4 207	-6,5%
Espagne	3 615	3 230	3 253	3 360	-7,1%
Italie	2 542	2 687	2 748	2 816	10,8%
Royaume-Uni	2 192	2 159	2 196	2 146	-2,1%
Pologne	1 116	1 188	1 149	1 090	-2,3%
Roumanie	1 202	1 140	907	986	-18,0%
Belgique	762	715	668	718	-5,8%
République tchèque	619	606	663	674	8,9%
Pays-Bas	574	468	485	515	-10,3%
Autriche	526	504	523	493	-6,3%
Total des étudiants Erasmus en France	21 429	20 673	20 503	20 955	-2,2%

Source : Commission européenne

Les 10 premiers pays d'accueil des étudiants Erasmus français

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	Evolution 2005-2008
Espagne	5 481	5 454	5 281	5 233	-4,5%
Royaume-Uni	4 499	4 673	4 299	4 400	-2,2%
Allemagne	2 884	2 800	2 618	2 853	-1,1%
Italie	1 642	1 638	1 656	1 589	-3,2%
Suède	1 238	1 257	1 439	1 576	27,3%
Irlande	1 202	1 241	1 177	1 274	6,0%
Finlande	835	879	861	947	13,4%
Pays-Bas	893	823	836	858	-3,9%
Danemark	606	620	614	676	11,6%
Pologne	459	514	533	539	17,4%
Total des étudiants français en Europe	22 501	22 981	22 556	23 560	4,7%

Source : Commission européenne

¹⁵ Source : "Accents d'Europe - Chronique Jeunes : Le succès des universités polonaises ou hongroises, auprès des étudiants britanniques ou allemands" RFI, mercredi 3 novembre 2010, Catherine Potet avec Eve Minault.

3. Les outils de la coopération

Coopérations existantes avec les établissements supérieurs français

Nombreuses sont les universités polonaises qui ont développé des coopérations avec des établissements d'enseignement supérieur français¹⁶. Il est cependant difficile de mesurer la vitalité de toutes ces coopérations. Certaines prennent la forme d'accords formalisés entre les universités françaises et les établissements publics polonais, d'autres revêtent la forme de partenariats privés ou privés/publics (par exemple, entre une école de management française et une école privée ou une académie d'économie polonaise). Il faut également considérer le domaine flou des coopérations informelles qui s'établissent entre enseignants et chercheurs, qui donneront lieu à des missions, invitations, cours, séminaires et conférences. Au-delà de ces accords qui sont fréquemment formalisés autour de missions d'enseignants-chercheurs et d'échanges d'étudiants, certaines formes de coopérations plus structurées sont de nature à proposer aux étudiants polonais (et français) des cursus de formations spécifiques.

Formations supérieures francophones

Certaines universités polonaises proposent des formations dont une partie importante se déroule en français et/ou en France.

Ces formations sont le fruit d'une coopération entre un établissement français et un établissement polonais. Elles sont le plus souvent validées par un double diplôme de niveau Master. En l'état actuel de la législation polonaise, seule la délivrance de double diplômes est aujourd'hui possible. Ce double diplôme de niveau Master peut mener ensuite vers un Doctorat en cotutelle.

Une telle démarche présente de nombreux avantages pour les étudiants polonais :

- en se formant à une matière donnée, ils acquièrent également une bonne connaissance de la langue et de la culture françaises ;
- la formation donne accès à une double certification par deux universités d'excellence ;
- les meilleurs étudiants inscrits dans ces filières peuvent bénéficier de bourses de l'Ambassade de France pour effectuer un stage ou une partie de la formation en France.

Voir en annexe la liste complète des formations universitaires francophones en Pologne.

Masters Erasmus-Mundus

Au titre des collaborations universitaires franco-polonaises, il convient d'ajouter les Masters Erasmus-Mundus (programme européen).

Les 7 Masters Erasmus Mundus à noyau franco-polonais

Domaine	Partenaires français	Partenaires polonais
Santé	Université Rennes 1	Université Jagellonne (Cracovie)
Robotique	Ecole Centrale de Nantes	Université Technique de Varsovie
Mathématiques	Université Nice Sophia-Antipolis, Université de Provence (Marseille)	Université Technique de Gdansk
Energie	Université Jules Verne Picardie	Université Technique de Varsovie
Télécommunications	ENS Cachan	Université Technique de Wrocław
Chimie	Université Lille 1	Université Jagellonne (Cracovie)
Optique	Institut d'Optique, Université Paris-Sud 11	Université Technique de Varsovie

D'autres atouts en matière de coopération

La dimension du pays, le nombre important d'étudiants, la variété comme le nombre des établissements constituent un atout en matière de coopération. Tous les champs disciplinaires sont possibles. Les accords peuvent se faire avec nombre d'opérateurs publics et privés, à des niveaux très variés. La reconnaissance de la Licence ouvre des perspectives, tant sur un plan professionnel pour les diplômés que sur le plan des coopérations universitaires.

L'un des principaux atouts du système universitaire polonais réside dans sa réactivité. Elle tient à l'autonomie des établissements qui sont à même de mettre en place rapidement des formations nouvelles. Il est possible, pour un opérateur français, de délivrer son diplôme sur le territoire polonais. Rien n'empêche (sous conditions d'agrément ministériel) un établissement français de délocaliser en Pologne une formation. Le domaine de la formation continue, dans lequel les établissements français ont un savoir-faire reconnu, devrait également pouvoir s'ouvrir à des coopérations.

¹⁶ Il est très difficile de dresser un état exhaustif des coopérations universitaires entre la Pologne et les autres pays, faute d'informations fiables et complètes. Toutes les universités, universités techniques et académies (ainsi que les principaux établissements privés) ont développé des partenariats avec des établissements étrangers, en ne se limitant pas aux frontières de l'Europe, et disposent d'un service des relations internationales actif.

Les étudiants polonais ont généralement un excellent niveau. L'enseignement secondaire leur donne une culture générale qui trouve à s'exprimer remarquablement dans le système universitaire français. En outre, payant souvent personnellement leurs études, ils ont une forte incitation à la réussite.

Si la francophonie n'est pas largement développée dans le pays, il faut noter le développement de l'enseignement bilingue français-polonais dans certains collèges et lycées. Actuellement dispensé dans 29 sections appartenant à 22 établissements, il est en progression constante et est de nature à préparer de futurs étudiants pour les formations supérieures francophones en Pologne ou pour les établissements français.

Rôle de la Pologne dans la promotion de la francophonie

La Pologne est membre observateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Chaque année au printemps, la langue française est célébrée dans de nombreuses écoles et associations. Quelques initiatives culturelles telles que le festival de musiques actuelles *Francophonie* et, l'an dernier, le Festival de cinéma francophone à Varsovie permettent de présenter la diversité culturelle de la francophonie. Enfin la littérature francophone est enseignée dans les 15 départements de philologie romane de plusieurs universités.

Les bourses

L'Ambassade de France en Pologne propose un éventail de bourses pour tous les domaines d'études ou de recherche. Au total, près d'une centaine de bourses ont été attribuées en 2010 aux niveaux Master et Doctorat, à part égale aux filières Sciences et Sciences humaines et sociales dont droit, économie et gestion.

Par ailleurs, l'Ambassade aide à l'émergence de nouvelles coopérations en créant une *Bourse aux partenariats*, destinée à répondre aux demandes de partenariats qui émanent aussi bien de collectivités locales françaises ou polonaises que des entreprises.

Pour plus d'information : http://www.ambafrance-pl.org/france_pologne/spip.php?article4202

Présence des entreprises françaises en Pologne

La France est un investisseur étranger important en Pologne : en termes de flux, elle se place en 5^e position avec 567 millions d'euros en 2008 (en dépit d'une baisse de 68% entre 2008 et 2007) et en termes de stock elle est en 3^e position avec un montant de 12,5 milliards d'euros¹⁷.

Pour la période 2008-2009, on notera la présence des investisseurs français dans un large nombre de secteurs et domaines d'activité :

- secteur de la Distribution (Intermarché, Unibail-Rodamco, Carrefour ou Leclerc) ;
- domaine de l'énergie (Veolia, Alstom Power) ;

- secteur de l'industrie (groupe Lafarge et groupe Saint-Gobain) ;
- secteur agro-alimentaire (groupe Andros) ;
- domaine des services (groupe Lagardère).

Activité de l'Espace CampusFrance

Chaque année l'Espace CampusFrance en Pologne poursuit une série d'actions ayant pour but de promouvoir les bourses du gouvernement français et l'attractivité des formations supérieures françaises auprès des étudiants polonais.

L'Espace intervient notamment dans l'organisation de conférences dans les universités polonaises. L'objectif est d'informer sur les possibilités d'étudier en France et sur l'offre de bourses de l'Ambassade de France en Pologne. La visibilité de la France auprès des étudiants polonais passe également par la présence de CampusFrance à différents salons.

A titre d'exemple, CampusFrance était présent en 2010 lors de plusieurs manifestations :

- un salon organisé par la Fondation Perspektywy sur les études à l'étranger ;
- le salon des Ambassades à SGH (Warsaw School of Economics) ;
- une conférence organisée par l'Ecole Internationale de Commerce de Silésie ;
- la formation pour les enseignants du français lors du séminaire des Alliances françaises en Pologne à Kazimierz Dolny.

Comme dans chaque Espace CampusFrance, l'Espace de Varsovie accueille les étudiants polonais afin de les guider dans leur recherche, de les aider dans leur choix d'une formation, de les accompagner dans les formalités administratives.

Cette présence est renforcée par le site internet CampusFrance traduit en polonais qui permet d'apporter toutes les réponses aux étudiants souhaitant venir étudier en France. De même, le *Guide sur les études en France* est traduit en polonais pour donner les informations les plus récentes disponibles. Enfin, l'Espace CampusFrance est attentif à promouvoir le plus largement possible l'attractivité des études supérieures en France, notamment à travers les médias locaux.



www.polska.campusfrance.org

¹⁷ Source : *Investissements directs à l'étranger, données de la banque centrale BNP, service économique régional.*

PARTIE 4

PERSPECTIVES

1. Le Triangle de Weimar

Un sommet du *Triangle de Weimar* réunira le 7 février 2011 en Pologne le Président de la République française, le Président de la République polonaise et la Chancelière de la République fédérale allemande.

Cette rencontre sera l'occasion pour les trois pays d'avoir des échanges approfondis sur les questions européennes, notamment dans la perspective de la prochaine présidence polonaise de l'Union européenne. Des coopérations scientifiques et culturelles se développent également dans ce cadre : c'est le cas du Colloque sur les actions de promotion des études supérieures, organisé au Pavillon franco-allemand à Varsovie, du 3 au 5 mars 2011.

Objectifs

Le *Triangle de Weimar* a été lancé en 1991 par les ministres français, allemand et polonais des Affaires étrangères.

Il a apporté une contribution essentielle au rapprochement entre la Pologne et l'Union européenne. Depuis l'adhésion de la Pologne à l'UE, les discussions portent principalement sur la coopération des trois pays en tant que partenaires de même poids au sein de l'UE et de l'OTAN.

Organisation

En dehors des rencontres régulières au niveau des chefs d'État et de gouvernement, le *Triangle de Weimar* offre un cadre aux réunions annuelles des ministres des Affaires étrangères qui se tiennent en alternance dans chacun des trois pays. Par ailleurs, de multiples autres rencontres, officielles ou non, réunissent par exemple d'autres ministres, des parlementaires ou de hauts fonctionnaires. Depuis quelques années, la multiplication des jumelages entre communes ou régions et des rencontres entre artistes et scientifiques et des associations d'utilité publique contribue, sous l'égide du *Triangle de Weimar*, à l'intégration des sociétés civiles des trois États. A noter que la coopération de l'Office franco-allemand pour la jeunesse et de l'Office franco-polonais pour la jeunesse entraîne un accroissement annuel des rencontres trilatérales entre jeunes.

2. Manifestations ponctuelles

Visite des recteurs d'universités polonaises, à Paris le 27 janvier 2011

Avec le soutien de l'Ambassade de France en Pologne, une délégation de professeurs et de recteurs de douze universités polonaises se rend à Paris, à l'occasion du Salon des études et des carrières internationales, les 27 et 28 janvier 2011. L'Agence CampusFrance, sollicitée par l'Agence Perspektywy et par le Président de la Conférence des recteurs des universités polonaises (KRUP), organise en marge de ce salon un séminaire sur la "coopération universitaire polono-française dans le domaine du développement des projets scientifiques

et éducatifs communs et de la mobilité des enseignants universitaires et des étudiants", avec pour objectif de développer de nouveaux partenariats.

Manifestation franco-allemande, à Varsovie du 3 au 5 mars 2011

Dans le cadre du salon éducatif international *Perspektywy* à Varsovie, CampusFrance et l'Ambassade de France organisent avec le DAAD la première manifestation conjointe de promotion de l'enseignement supérieur français et allemand en Pologne.

Ce salon se présente comme le rendez-vous majeur de la promotion des études supérieures à l'étranger et l'organisation d'un Pavillon franco-allemand s'annonce comme un moment fort dans la valorisation de l'enseignement supérieur français et allemand auprès des étudiants polonais.

Cette manifestation conjointe s'inscrit également dans le prolongement des accords de Weimar signés en 1991 et aura pour objectif de développer la coopération trilatérale entre la France, l'Allemagne et la Pologne dans le domaine universitaire et scientifique.

Des rencontres individuelles avec les établissements allemands et polonais sont programmées en marge du salon éducatif.

3. Création d'un Club France en Pologne

Depuis 2008, le Ministère français des Affaires étrangères et européennes encourage le développement du réseau *Club France* à travers le monde. L'Ambassade de France en Pologne et Campus-



France lancent en janvier 2011 le premier réseau *Club France* d'Europe.

Il a pour vocation de rassembler et d'accompagner les anciens étudiants, stagiaires polonais et boursiers du gouvernement français ayant effectué des études ou un stage en France ainsi que les anciens étudiants et professionnels diplômés d'une formation francophone en Pologne. *Club France* est également le réseau des grandes écoles et des universités françaises en Pologne, permettant de nouvelles coopérations universitaires et de recherche.

A noter que *Club France* s'entoure de nombreux partenaires pour proposer aux membres l'offre de services la plus large et l'opportunité de diversifier les contacts. Les membres bénéficient ainsi de services offerts par les partenaires nationaux et locaux.

Club France favorise ainsi le dialogue entre jeunes diplômés et anciens étudiants, acteurs du monde académique et opérateurs du monde économique et entretient le lien avec l'actualité culturelle et universitaire françaises.

FORMATIONS UNIVERSITAIRES FRANCOPHONES EN POLOGNE

DROIT

1. Ecole de droit français de Cracovie (Université Jagellonne / Université d'Orléans) : Certificat d'introduction au droit français
2. Ecole de droit français de Cracovie (Université Jagellonne / Université d'Orléans) : Master en droit privé
3. Ecole de droit français de Lodz (Université de Lodz / Université de Tours) : Diplôme d'université de droit français
4. Ecole de droit français de Lodz (Université de Lodz / Université de Tours) : Master juriste européen
5. Ecole de droit français de Varsovie (Université de Varsovie / Université de Poitiers) : Introduction au droit français et européen
6. Ecole de droit français de Varsovie (Université de Varsovie / Université de Poitiers) : Master en droit privé
7. Ecole de droit français de Wroclaw (Université de Wroclaw / Université Paris-Dauphine) : Diplôme d'université de droit français
8. Ecole de droit français de Wroclaw (Université de Wroclaw / Université Paris-Dauphine) : Master en droit européen et international des affaires

SCIENCES POLITIQUES

9. Ecole internationale de sciences politiques (Université de Silésie / IEP de l'Université Bordeaux 4) : Magisterium en sciences politiques
10. Etudes doctorales européennes polono-françaises (SGH / UW / Université Cergy-Pontoise) : Doctorat en sciences économiques ou sciences humaines, mention sciences politiques
11. Etudes doctorales européennes polono-françaises (SGH / UW / Université Cergy-Pontoise) : Master recherche, mention sciences politiques
12. Coopération entre l'Université Jagellonne et l'Institut d'Etudes Politiques de l'Université de Strasbourg : Master d'études européennes
13. Coopération entre SGH et Sciences Po Paris : Master en sciences politiques (recrutement suspendu dans l'attente de la création d'un nouveau Master – double diplôme)

GESTION

14. Formation franco-polonaise de gestion (Université de Lodz / IAE de l'Université Lyon 3) : Master en administration des affaires
15. Administration des entreprises (Université d'économie de Poznan / ESCP Europe) : Master en administration des entreprises
16. Administration des entreprises (Université d'économie de Poznan / Université de Rennes 1) : Master administration des entreprises
17. Programme franco-polonais d'études de niveau Master en sciences de gestion (Université Nicolas Copernic de Torun et l'Université d'Angers) : Master en droit, économie et gestion, mention management
18. Gestion et management des institutions sanitaires et sociales (Université d'économie de Wroclaw / Académie de médecine de Wroclaw / Université Paris 13) : Master de management des organisations sanitaires et sociales

19. Management des organisations sanitaire et sociales (Ecole Supérieure de Gestion de la Protection du Travail de Katowice – WSZOP / Université Paris 13) : Licence professionnelle management des organisations sanitaire et sociales
20. Coopération entre l'Université de Pédagogie de Cracovie et l'Université Paris 13 : Licence en business et administration
21. Coopération entre l'Université de Bydgoszcz et l'Université de Toulouse le Mirail : Master professionnel en gestion du tourisme et du développement

GESTION ET TECHNOLOGIE

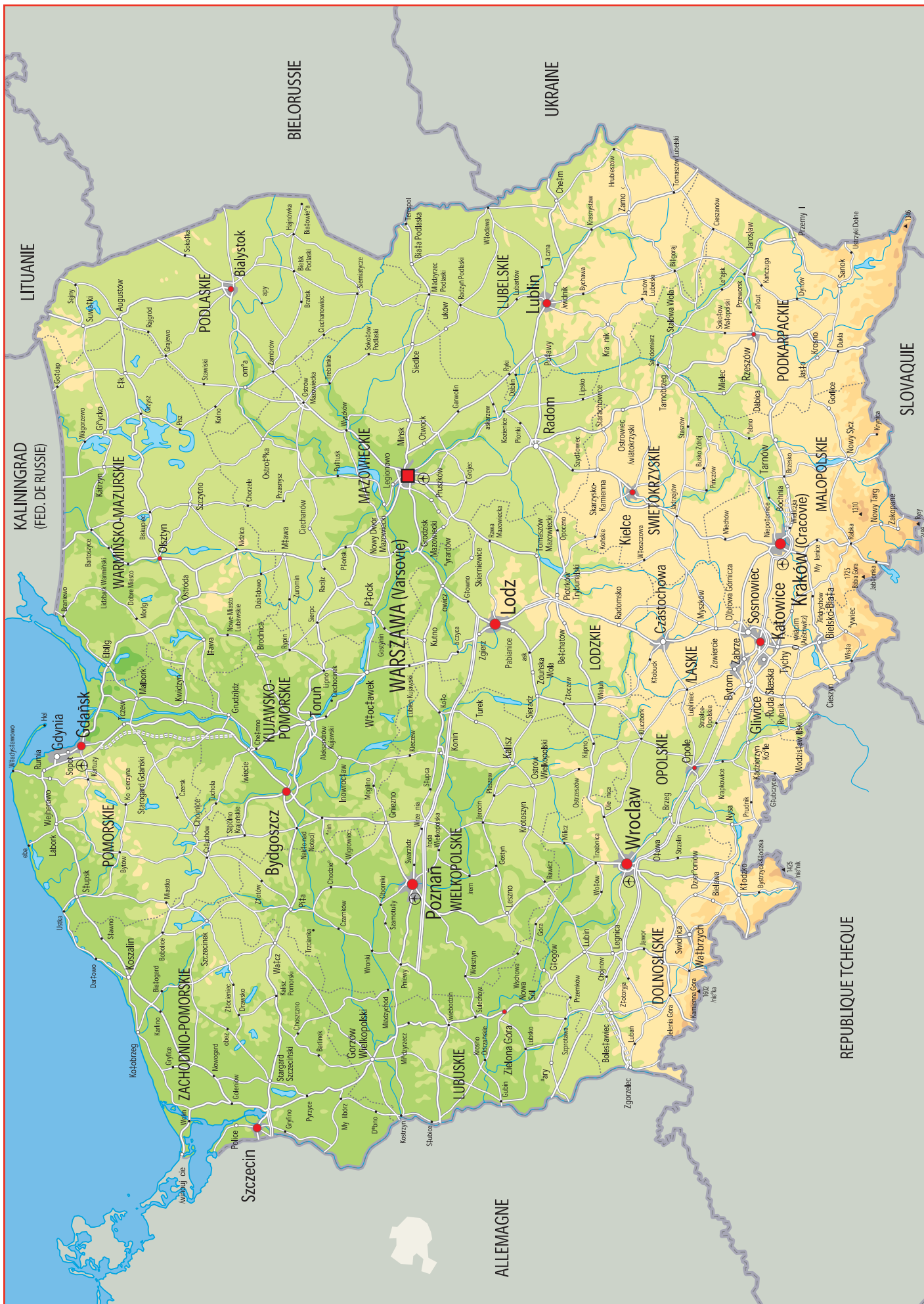
22. Faculté Internationale d'Ingénieurs (IFE) de l'Université technique de Lodz : Diplôme d'ingénieur en gestion et technologie

LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS

23. Coopération entre l'Université de Varsovie et l'Université Paris 4 : Master franco-polonais études slaves
24. Coopération entre l'Université de Varsovie et l'Université de Poitiers : Master franco-polonais littérature, arts et linguistique française
25. Coopération entre l'Université catholique de Lublin et l'Université Paris 8 : Master franco-polonais sciences du langage
26. Coopération entre l'Université de Pédagogie de Cracovie et l'Université Paris 13 : Master traitement informatique et linguistique des documents écrits

SCIENCES, SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

27. Coopération entre l'Université technique de Wroclaw et le Groupe des Ecoles Centrales : Masters en sciences de l'ingénieur, informatique, management et marketing
28. Coopération entre l'Université de Silésie à Katowice / Académie Jan Dlugosz de Czstochowa et l'Université du Maine : Master de physique spécialité physique et nanomatériaux
29. Coopération entre l'Université Jagellonne et l'Université d'Orléans : Master franco-polonais en sciences du vivant - biotechnologies
30. Coopération entre l'Université Jagellonne et l'Université d'Orléans : Master franco-polonais en chimie
31. Coopération entre l'Université technique de Lodz et l'Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes : Master franco-polonais en microélectronique



LITUANIE
KALININGRAD
(FED. DE RUSSIE)

BIELORUSSIE

UKRAINE

SLOVAQUIE

REPUBLIQUE TCHEQUE

ALLEMAGNE

PODLASIE

WARMINSKO-MAZURSKIE

KUJAWSKO-POMORSKIE

POMORSKIE

ZACHODNIO-POMORSKIE

Gorzów Wielkopolski

Szczecin

Białystok

Olsztyn

Toruń

Gdańsk

Bydgoszcz

Wrocław

Poznań

Warszawa (Varsovie)

Lublin

Radom

Lodz

Kielce

Opole

Wrocław

Poznań

Warszawa (Varsovie)

Przemyśl

Tarnobrzeg

Łódź

Kielce

Opole

Wrocław

Poznań

Warszawa (Varsovie)

Przemyśl

Tarnobrzeg

Łódź

Kielce

Opole

Wrocław

Poznań

Warszawa (Varsovie)

Przemyśl

Tarnobrzeg

Łódź

Kielce

Opole

Wrocław

Poznań

Warszawa (Varsovie)

Przemyśl

Tarnobrzeg

Łódź

Kielce

Opole

Wrocław

Poznań

Warszawa (Varsovie)

Przemyśl

Tarnobrzeg

Łódź

Kielce

Opole

Wrocław

Poznań

Warszawa (Varsovie)

Przemyśl

Tarnobrzeg

Łódź

Kielce

Opole

Wrocław

Poznań

Warszawa (Varsovie)

Przemyśl

Tarnobrzeg

Łódź

Kielce

Opole

Wrocław

Poznań

Warszawa (Varsovie)

Przemyśl

Tarnobrzeg

Łódź

Kielce

Opole

Wrocław

Poznań

Warszawa (Varsovie)

LES DOSSIERS

Janvier 2011 - numéro 5 **POLOGNE**

La Pologne, cinquième volume de la collection DOSSIERS de CampusFrance, fait suite aux numéros sur la Turquie, l'Inde, la Russie et la Chine, édités en 2010.

Ces publications trimestrielles, consacrées à un pays, ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le pays et de montrer dans quel contexte concurrentiel ce dispositif se déploie.

Directeur de la publication :

Gérard Binder, Président du Conseil d'administration

Comité éditorial :

Béatrice Khaiat, Directrice déléguée

Claude Torrecilla, Responsable de la communication

Anne Plaine, Coordinatrice géographique pour l'Europe

Anne Benoit, Responsable des études

Nina Volz, Chargée d'études et d'analyses

Johanna Rasplus, Assistante géographique Europe

Les recherches nécessitant la création de ce DOSSIER ont été effectuées par Anne Benoit et par Anne Plaine qui en ont assuré la mise en forme.

Nina Volz a fourni et vérifié les données statistiques.

L'Agence CampusFrance remercie le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Pologne et tout particulièrement Corinne Baylac, Attachée de coopération universitaire.

Sont également remerciés ici l'Espace CampusFrance à Varsovie et en particulier Maria Koralewska, Responsable de l'Espace, ainsi que le British Council et le DAAD.

Espace CampusFrance de Varsovie : www.polska.campusfrance.org

Edition :

Claude Torrecilla, claudetorrecilla@campusfrance.org

Réalisation : Agence Huitième Jour - Paris

Impression et diffusion : Graphoprint - Paris

Agence CampusFrance

Groupement d'intérêt public

approuvé par avis publié au JO du 29 avril 2007

79 avenue Denfert-Rochereau

75014 Paris

Tél. : 01 53 63 35 00

www.campusfrance.org

Les DOSSIERS CampusFrance sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Janvier 2011